

# Comptes rendus des séances de la Société de biologie et de ses filiales

Société de biologie (France). Auteur du texte. Comptes rendus des séances de la Société de biologie et de ses filiales. 1903.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

Dans ces deux mémoires, M. E. Vassel distingue nettement de l'*Avicula margaritifera* L. la petite Pintadine sans valeur commerciale *Avicula albina* Lamk., introduite dans la Méditerranée où elle s'est parfaitement acclimatée depuis le percement de l'isthme de Suez.

M. MESNIL fait hommage à la Société de Biologie, au nom de l'auteur, M. C. Levaditi, des ouvrages suivants :

- 1° *Contribution à l'étude des Mastzellen et de la Mastzellen-leucocytose;*
- 2° *Le leucocyte et ses granulations* (Collection Scientia).

---

A PROPOS DE LA NOTE DE M. CH. RICHEL,

par M. GALIPPE.

Sans vouloir en quoi que ce soit contester l'intérêt des recherches que mon collègue et ami M. Ch. Richet a faites sur la présence de microbes dans les humeurs et les tissus de certains poissons, je tiens à faire remarquer tout d'abord que la filiation de nos idées a été différente et que nous avons débuté tous les deux en 1883 dans ce même ordre de recherches. Mes travaux n'ont pas porté uniquement comme ceux de M. Ch. Richet sur les poissons mais bien sur les végétaux, sur les animaux, sur les tissus normaux et pathologiques. Je ferai observer en outre, qu'à l'époque à laquelle mes travaux ont été publiés, tout le monde et l'École de Pasteur en particulier, en dépit des notes de M. Ch. Richet, affirmait d'après la doctrine du maître, que les tissus normaux ne renfermaient point de microbes. C'est contre l'intransigeance de cette doctrine que j'ai été seul alors à combattre.

La méthode de démonstration mise en œuvre par moi est extrêmement rigoureuse; elle comporte des épreuves de contrôle et ce sont mes expériences qui, répétées d'abord par le regretté Nocard, puis par d'autres, ont entraîné la conviction.

---

REVISION DES NÉMATODES LIBRES, MARINS, DE LA RÉGION DE CETTE,

par M. ETIENNE de ROUVILLE,

Ayant, depuis bientôt deux ans, entrepris la revision des Nématodes libres, marins, de la région de Cette, je publie aujourd'hui mes premiers résultats.

J'ai en préparation un Mémoire pour lequel j'ai déjà exécuté plus de

250 dessins, faits pour la plupart à la chambre claire. Je crois donc inutile de développer ici l'introduction à cette étude, et j'attaque immédiatement mon sujet.

Les dix-sept genres et les vingt espèces que j'ai examinés ont été recueillis (à une exception près) dans un seul des nombreux canaux qui sillonnent la ville de Cette (canal des Bourdigues), et uniquement dans un espace de quelques mètres carrés; or j'ai déjà rencontré trois espèces et un genre nouveau pour la science.

Ayant encore devant moi un champ très vaste d'observations (les autres canaux, l'étang de Thau et la mer), je me vois sérieusement encouragé à continuer ces recherches.

Une seconde note contient la liste, par ordre alphabétique, des genres rencontrés, avec l'énumération des espèces obtenues pour chacun d'eux.

Les premiers résultats de cette revision donnent déjà, me semble-t-il, raison à Marion qui, en 1870, écrivait :

« Cette grande famille des Nématodes libres m'a paru composée d'un très grand nombre de genres distincts et très appréciables, dont les espèces étudiées et connues iront en grossissant une légion dont l'importance atteindra peut-être un jour celle du grand groupe des Annélides. »

Je tiens à remercier les docteurs Cobb, V. Daday, Jägerskiöld et J. G. de Man qui ont bien voulu m'adresser gracieusement leurs belles publications relatives aux Nématodes.

Ma gratitude va tout spécialement au D<sup>r</sup> de Man, d'Ierseke, en qui j'ai toujours trouvé un conseiller aussi aimable que compétent.

---

#### ÉNUMÉRATION DES NÉMATODES LIBRES DU CANAL DES BOURDIGUES (CETTE),

par M. ÉTIENNE DE ROUVILLE.

1° G. *Acanthopharynx* Marion. L'espèce de Cette est l'*A. oculata* M. (*Enoplus gracilis* Eberth. *Cyatholaimus gracilis* Bastian).

2° G. *Anticoma* Bastian. Espèce nouvelle pour la science : c'est l'*A. Calveti*. Trois espèces vraies de ce genre sont connues dans la Méditerranée :

*Odontobius acuminatus* Eb. (Nice), *Stenolaimus lepturus* M. (Marseille), et *Anticoma tyrrhenica* de M. (Naples).

Voici en quoi mon espèce se distingue des espèces déjà décrites :

a) Sa queue est sensiblement plus grande que celle des quatre espèces de Bastian.

b) Contrairement à l'*A. acuminata* Eb. (*Odontobius acuminatus* Eb.) et à l'*A. acuminata* femelle trouvée en 1901, par V. Daday dans le golfe de Quarnero (Adriatique), la cavité buccale ne possède pas les deux petites dents représentées par ces deux Zoologistes; les soies du cou opposées latéralement,

seraient au nombre de 4 de chaque côté d'après Eberth ; V. Daday en figure 5 chez son espèce. Dans la région céphalique, ce dernier auteur accuse la présence de six soies ; chez mon espèce, j'ai compté dans le cou six soies ; dans la région de la tête, deux soies relativement longues.

c) Contrairement à l'*A. tyrrhenica* de M. (Naples), mon espèce présente de petites soies sur tout le corps ; l'espèce napolitaine n'en possède aucune en dehors des soies céphaliques et des soies opposées de la région du cou. De Man, d'ailleurs, dans son beau mémoire de 1886 sur les Nématodes libres de la mer du Nord, considérait l'absence de dents comme caractéristique du genre. Au total, l'*A. tyrrhenica* ne présente pas de différences importantes avec *Odontobius acuminatus* Eb., comme de Man l'a reconnu lui-même.

d) Enfin, contrairement à l'*A. leptura* (*Stenolaimus lepturus* M.), l'espèce de Cette ne possède pas dans la région céphalique « les papilles très saillantes » de l'espèce de Marseille. Les soies opposées du cou sont beaucoup plus nombreuses chez *A. leptura* qui, toutefois, comme mon ver, possède des soies sur tout le reste du corps, y compris la queue.

3° G. *Chromadora* Bastian. Je considère pour le moment mon espèce comme étant la *C. natans* B. Elle a été retrouvée en 1901, par U. Daday dans l'Adriatique.

4° G. *Comesoma* Bastian. L'espèce de Cette est la *Comesoma vulgaris* B. (*Comesoma vulgare* de M.).

5° G. *Cyatholaimus* Bastian. Mon espèce est distincte des deux décrites à Naples par de Man. Elle rappelle beaucoup le *C. cæcus* B. (Falmouth).

6° G. *Desmodora* de Man. L'espèce de Cette est le *D. angusticollis* U. Daday (Adriatique). Des caractères très nets permettent de la distinguer des 2 espèces étudiées par de Man (*serpentulus* et *scaldensis*).

Une seconde espèce, représentée par une femelle, me paraît nouvelle.

7° G. *Enoplus* Duj. et Bast. L'espèce pêchée à Cette est l'*E. tridentatus*, trouvée en 1845, par Dujardin dans l'étang de Thau. L'*Enoplostoma hirtum* M. est identique à l'*Enoplus tridentatus* Duj.

8° G. *Eurystoma* M. *Eurystoma ornatum* Eb. (*Enoplus ornatus* Eb. *Eurystoma tenue* M.).

9° G. *Leptosomatum* B. L'espèce de Cette est le *L. bacillatum* Eb. (*Phanoglene bacillata* Eb., Nice). De Man l'a retrouvée en 1876 dans le golfe de Naples.

10° G. *Monohystera* B. J'ai trouvé à Cette, à côté de M. *filiformis* B. et de M. *gracilis* de M., une espèce nouvelle : la *Monohystera de Mani* n. sp. (3<sup>mm</sup>, 3). Cavité buccale très compliquée. Corps brusquement rétréci dans la région de la queue. Marion, en 1870, ne mentionne pas de *Monohystera* à Marseille ; De Man, en 1876, en décrit 2 à Naples.

11° G. *Onchalaimus* Duj. et Bast. Ce genre est représenté à Cette par *G. albidus* de M. et *O. Dujardinii* de M. Ces deux espèces y vivent en compagnie de 3 annélides qui abondent en cet endroit : *Notomastus Benedeni*, *Polydora flava* et *Polydora ciliata*.

12° G. *Phanoderma* B. Par son armature buccale rappelant les deux mandibules d'un Décapode, et par d'autres caractères, mon ver se distingue des trois déjà décrits dans la Méditerranée (*Enoptus tuberculatus* Eb. ; *Heterocephalus laticollis* M. ; *Phanoderma gracile* de M.). N'ayant pas encore observé de mâle, je ne prononce pas encore sur cette espèce.

13° G. *Sabatieria* n. g. Le ver en question pourrait être tout d'abord pris pour un *Comesoma*, une *Spira* ou un *Aracolaimus*; ce serait faux.

Ma *Sabatieria Cettensis* (3<sup>mm</sup>5) se distingue du *Comesoma vulgare* B. (de Man, 1890), par les *spicules beaucoup plus courts* et par la pièce accessoire, munie d'un prolongement *dirigé en arrière*. Elle rappelle la *Spira tenuicaudata* B. qui, probablement d'ailleurs, n'est pas une *Spira*. Ce genre *Spira* est représenté par *Sp. parasitifera* B. Quand aux 2 espèces de Naples, elles appartiennent au G. *Aracolaimus* de M. Or l'*Ar. elegans* de M. a une queue beaucoup plus large que mon espèce; de plus, chez mon ver, les spicules ne se terminent pas en pointe, et la pièce accessoire y est bien différente de celle d'*Ar. elegans*. Le genre de Cette a une bouche en entonnoir assez ouvert, peu profond, et passant *directement* dans l'œsophage sans se rétrécir. La queue de mon ver s'amincit beaucoup plus brusquement que la queue d'*Ar. bioculatus*, ou que celles d'*Ar. mediterraneus* et d'*Ar. elegans* de M. Léger renflement, comme bulbe œsophagien. Organes latéraux spiroïdes.

14° G. *Spilophora* B. Le caractère tiré de la queue de ce ver peut faire penser soit à la *Sp. gracilicaudata* de M. (Falmouth), soit au *Cyath. longicaudatus* de M. (Naples).

La *Sp. gracilicaudata* de M. possède des organes latéraux à 2 tours de spire seulement; ils ne sont pas circulaires, mais allongés transversalement; tandis que les organes latéraux de ma *Spilophora Giardi* ont de nombreux tours de spire. Le premier de ces vers a deux dents « de requin » avec trois apophyses épineuses. Le mien montre dans sa bouche six petites éminences coniques (dents?) et un pharynx en entonnoir. Enfin, la queue de l'espèce de Cette est encore plus effilée que celle de Falmouth.

La *Spi. Giardi* n'a pas, d'autre part, la bouche caractéristique des *Cyatholaimus*; de plus, des organes latéraux manquaient chez *Cyath. longicaudatus* de M. Je considère donc cette espèce comme nouvelle. Ce ver varie entre 2 et 3 millimètres. Sa cuticule présente des séries transversales de points très fins. 2 soies céphaliques très évidentes. Pas d'yeux. En arrière des organes latéraux sont 2 séries de 3 soies chacune et opposées latéralement.

15° G. *Spira* B. C'est la *Spira parasitifera* B. Les algues piliformes, ectoparasites sur ce ver, ne se trouvaient que sur la queue.

16° G. *Symplocostoma* B. (*Amphistenus* M.; *Enophus* Eb. p.).

L'espèce de Cette est le *S. tenuicollis* de M. (*Enoplus tenuicollis* Eb.; *Amphistenus agilis* M.). Elle est particulièrement allongée, très mince et très élégante; son œsophage frappe par sa longueur.

17° G. *Terschellingia* de M. L'espèce de Cette est la *T. communis* de M.

Une seconde espèce de ce genre, dont je n'ai observé que des femelles, se distingue de la précédente par les caractères tirés: de la couleur; de la forme de la queue; des soies céphaliques et de l'œsophage.